



**AVIS D'EMPLOI VACANT**  
**VILLE DE BATHURST**  
**TRAVAILLEURS INTERNES – SECTION LOCALE 1282**

Conformément aux dispositions de l'article 15.02 de la convention collective entre la Ville de Bathurst et la section locale 1282 du SCFP, le poste vacant suivant est par la présente affiché :

**PROGRAMMEUR EN LOISIRS**

**Description de poste :**

Responsable de coordonner et promouvoir les programmes de loisirs et événements majeurs pour la communauté, et de communiquer avec les groupes et les comités locaux. Maintenir, planifier, coordonner et évaluer les programmes de loisirs de la Ville. Recruter des personnes-ressources pour offrir des programmes. Selon les exigences, développer des programmes existants. Superviser les employés du programme d'été. Communiquer avec les associations et groupes locaux et provinciaux, comme demandé.

**Période de travail :**

Du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h; flexibilité requise en fonction des événements.

**Salaire :**

De 25,03 \$ à 27,81 \$ de l'heure.

**Période d'essai :**

Soixante (60) jours travaillés

**Exigences :**

- Diplôme d'études secondaires ou équivalent avec un programme ou des cours de loisir.
- Trois (3) années d'expérience acquise progressivement en programmation de loisirs et/ou dans un environnement similaire.
- De une à trois années d'expérience incluant des connaissances en informatique. Une formation en applications Web incluant Facebook, Twitter et la gestion Web.
- Bilinguisme; la capacité à fonctionner en anglais et en français est essentielle.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir à l'adresse qui suit leur curriculum vitae, le ou avant le **jeudi 10 mars 2016**, en identifiant que la demande vise le poste de Programmeur en loisirs :

**Jamie DeGrace**  
**Directeur des ressources humaines**  
**150, rue St. George**  
**Bathurst, N.-B. E2A 1B5**

**Courriel : [Human.Resources@Bathurst.ca](mailto:Human.Resources@Bathurst.ca)**

Nous ne communiquerons qu'avec les candidats choisis pour une entrevue.